

Association  
LE CHEMIN DE BRIQUES JAUNES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du Vendredi 12 Octobre 2018

Début de séance : 15 H 15

Etaient présents :

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| Carmen Melgar     | Pierre Feret    |
| Didier Lageyre    | Hamid Essoulami |
| Robert Stackler   | Mélanie Holosi  |
| Sylvie Gaucher    | Daniel Holosi   |
| Kristine Townsend | Souad Bouzoubaa |
| Carole Cuau       | Bernard Marty   |
|                   |                 |

Rapport moral de la présidente :

L'Association existe depuis un an et se met en place petit à petit

La présidente nous explique qu'elle ne souhaite pas que l'Association grossisse et grandisse trop vite afin de préserver une certaine qualité et la proximité avec les bénéficiaires des activités.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités et rapport financier du trésorier :

Rapport d'activités : il y a eu

§ 17 séances d'équitation dont 12 à Quinsac pour des personnes autonomes à raison de 15€ / personne la séance accompagnée par Daniel HOLOSI et 5 à Camiac pour des personnes moins autonomes à raison de 60€ la séance quel que soit le nombre de personnes accompagné par Bernard MARTY.

§ 10 séances d'escalade avec un moniteur et le prêt du matériel à raison de 50€ la séance pour 1 personne (plus 10€ par personne supplémentaire) accompagnée par Maité ARENDA .

§ 3 activités collectives chez Benjamin ( confection de couronnes de Noël, atelier pâtisserie, atelier pizza ) animé par Kristine

§ 1 séance plongée à Talence avec l'association Tom Plouf.

§ Pèche à Floirac, marche, pétanque .

§ 1 nuit dans un refuge péri-urbain .

§ Repas, course d'orientation, sortie concert .

§ 1 course de bateaux téléguidés à l'initiative du CAJ .

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier : l'Association compte 50 membres dont 28 personnes cérébro-lésées . Il y a en moyenne 2,6 participants par activités .

| RECETTES     |      | DEPENSES   |      |
|--------------|------|------------|------|
| cotisations  | 190  | activités  | 1166 |
| bienfaiteurs | 495  | achats     | 252  |
| dons         | 1095 | assurances | 319  |
| inscriptions | 188  | divers     | 71   |
| Total        | 1968 |            | 1808 |

Différence : Solde positif = + 170 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

#### Désignation des premiers Membres du Conseil d'Administration et du bureau

Les six Membres du C.A. sont :

- Mme Carmen MELGAR
- Mr Daniel HOLOSI
- Mme Kristin TOWNSEN
- Mr Bernard MARTY
- Mr Hamid ESSOULAMI
- Mme Carole CUAU

Les Membres du Bureau sont :

Mme Carmen MELGAR ..... La Présidente  
Mr Daniel HOLOSI ..... Le Trésorier  
Mme Kristin TOWNSEN ..... La Trésorière-adjointe  
Mr Bernard MARTY ..... Le secrétaire

#### Fixation des cotisations annuelles et des tarifs des activités :

La date d'adhésion est fixée au début du mois de Septembre.

Le montant de l'adhésion est fixé à 12 euros.

L'adhésion pour les Collectivités est fixée à 100 euros.

Le prix d'une activité simple est de 2 euros.

Le prix d'une activité plus onéreuse (équitation, escalade) est de 5 euros.

#### Siège social :

Le siège social doit être domicilié à FLOIRAC. Pour l'instant il est à Cénac.

#### Recherche de financements :

Il faut établir des partenariats avec des associations et faire des demandes de subventions.

Carmen devrait organiser un week-end massage pour récolter des dons.

Assurances pour les adhérents :

Cérébrolésés, non-cérébrolésés, professionnels, personnes sensibilisées : qui peut faire quoi au sein de l'association : prise de décision pour une activité, accompagnement en véhicule, accompagnement des personnes avec leurs possibles troubles comportementaux ? Carole CUAU et Bernard MARTY précisent que les personnes cérébrolésées doivent être accompagnées par des professionnels ou des personnes sensibilisées à la gestion des troubles comportementaux. Dans tous les cas c'est le bureau qui prend la décision de qui peut faire quoi.

Questions diverses :

Mr Bernard Marty a été invité à Paris par l'université de ROUEN et l'UNAFTC, avec Mme Bouzoubaa et sa fille Salma, à un colloque sur les personnes en état végétatif chronique (EVC) ou en état pauci-relationnel (EPR), présidé par Mr Philippe PETIT (père d'Antoine). Cela va aboutir à la publication d'un livre blanc sur la prise en charge des personnes EVC et EPR en unités dédiées et à domicile.

Cela pose la question : comment rompre l'isolement des familles accueillant des personnes cérébrolésées ? Carmen imagine d'abord des rencontres informelles autour d'un thé ou d'un café afin de se rencontrer et d'échanger.

Fin de séance : 16 H 45

Le secrétaire, Bernard MARTY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard', with a long horizontal line underneath.